

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Le Congrès interparlementaire DE LA PAIX

Il ne faut pas laisser passer la clôture du Congrès interparlementaire de la paix sans rendre hommage à l'intérêt de ses efforts et aussi à l'importance de ses travaux.

Parlant de l'objet même du Congrès, un orateur, et non l'un des moindres, a fait remarquer que les amis de la paix, pourraient se sentir découragés au spectacle actuel de l'univers, après les séduisantes promesses d'avenir qu'aurait fait naître la conférence de La Haye.

De toutes parts, il n'est que trop vrai, on ne perçoit que le bruit des armes. En Afrique, en Asie, le canon tonne. Presque partout, même sur les points où l'on devrait être d'accord, les compétitions de gouvernements, sinon des nations elles-mêmes, restent ardentes, chacun d'eux cherchant non seulement à étendre son influence, mais encore à le faire au détriment du voisin.

Faut-il cependant se décourager? De la part des amis de la paix, qui sont avant tout les amis de l'humanité, ce serait la plus grave de toutes les fautes.

Qui donc pourrait penser à arrêter, à la moitié du chemin, alors qu'il en a déjà parcouru la partie la plus difficile et la plus ardue, ce char de la paix qui n'est déjà plus une simple figure mythologique ou symbolique, mais qui, à l'horizon du monde, apparaît comme devant être une réalité bienfaisante dont pourront jouir les générations futures.

À l'avènement de cet avenir, combien d'ores et déjà voit-on travailler d'éléments sérieux et puissants.

Le temps n'est pas loin, — qu'est-ce qu'un siècle relativement à la solution de semblables questions, — où le penseur qui préconisait ou qui seulement entrevoyait comme possible la disparition de la guerre ou même sa diminution passait pour un idéologue, selon l'une des expressions favorites de celui qu'on a pu, en notre siècle, appeler « le dieu de la guerre. »

Aujourd'hui en est-il de même! Aucunement. Le but paraît éloigné, difficile à atteindre. Il n'est plus relégué dans le domaine des chimères, des impossibilités.

La session, à Paris, du dernier Congrès interparlementaire de la paix a été la démonstration indéniable de cette heureuse vérité.

Par son importance, par le nombre et l'illustration de ses adhérents, par le caractère quasi officiel que lui a donné sa réunion dans la salle du Sénat français, sous la présidence du président de la Haute Assemblée, par l'unanimité des vœux qu'ont émis en faveur du maintien de la paix et des moyens de l'assurer, tous ces hommes appartenant à tant de nationalités diverses et aux Parlements des deux mondes, le Congrès tenu à Paris en 1900 est digne d'avoir sa date inscrite, comme une date de lumière et d'espérance, dans l'histoire du monde.

L'an dernier, en faveur de la paix, sur la généreuse initiative de l'un des plus puissants potentats de l'univers, qui, cependant,

par la nature du pouvoir qu'il exerce, semblait devoir être éloigné d'une telle pensée, on vit la diplomatie internationale commencer officiellement l'étude de cette grave question, la plus grave de toutes, et réussir à lui faire faire un pas qui, quoiqu'on en dise, est loin d'être insignifiant.

Aujourd'hui ce ne sont plus seulement les représentants des rois, des empereurs ou des gouvernements de forme républicaine qui mettent cette même question à leur ordre du jour, ce sont les représentants élus des divers peuples du monde qui se constituent en une sorte de parlement international pour délibérer sur la paix, avec la sympathie, hautement affirmée, de l'opinion publique.

On raconte que le soir de la bataille de Valmy, alors qu'un grand nombre de princes, d'hommes d'Etat, de généraux, paraissaient encore douter ou ne pas se douter de la puissance d'action et de l'avenir de la Révolution française, Goethe prononça cette parole : « Ici commence une ère nouvelle dans l'histoire du monde. » Et rien n'était plus vrai.

Et bien, le mot de Goethe, on pourrait aujourd'hui le répéter pour le progrès et la propagation de l'idée de paix. Elle a marché, elle marche et elle marchera d'année en année jusqu'au jour où la guerre apparaîtra comme une monstruosité sans nom.

L'instruction, le progrès des lumières, la puissance et l'horreur des moyens de destruction dont la guerre dispose et qui deviennent chaque jour plus terribles, les charges de plus en plus écrasantes qui pèsent sur le budget de chaque nation, le courant même de l'esprit public, beaucoup d'autres raisons, enfin, rendront l'idée de guerre de plus en plus inacceptable pour tout homme qui raisonne et qui pense.

Saluons donc de toutes nos sympathies l'œuvre accomplie par le Congrès interparlementaire de la paix et l'ère nouvelle qu'il nous promet d'entrevoir à l'horizon du monde et, dans la mesure de nos forces, travaillons à hâter sa venue. Certes, nous n'aurons fait qu'entrevoir l'aube, encore bien tremblante, bien incertaine; mais cette aube présage ce qui sera et ce qui vaudra mieux que ce qui a été.

A. B.

L'assassinat du roi d'Italie

La Prestation de serment

Après que le roi aura prêté serment devant le Parlement, les sénateurs et ensuite les députés seront invités à jurer collectivement.

Les Arrestations

Les arrestations de Lorenzo Bressi, frère de l'assassin d'Auguste Marroci, son beau-frère, et celles des anarchistes Gabriello Livi et Emile Braga sont maintenues par ordre. On répand le bruit qu'ils connaissent le projet de Bressi de tuer le roi en se basant sur ce que Lorenzo Bressi a avoué que son frère s'exerçait au tir au revolver dans les champs voisins.

L'attentat contre le Shah de Perse

La peine encourue par Salson

L'Aurore prétend que les expériences faites par M. Gastinne-Renette avec le revolver de Salson ne laissent aucun doute sur l'innocuité absolue de l'arme de l'accusé. Le procureur était tellement aminci, qu'il était impossible de faire partir aucune des cartouches. Il résulte cette conséquence juridique, qu'on signalait hier au parquet : l'impossibilité absolue de poursuivre Salson pour tentative d'assassinat ou de meurtre.

L'intention coupable est nécessaire, mais non suffisante. Pour que le crime soit perpétré, il faut qu'il y ait eu « commencement d'exécution ». Or, Salson n'a pas commencé à exécuter son crime, puisqu'il avait en mains un revolver qui ne pouvait partir.

Il est dans la même situation que si son arme n'avait pas été chargée ou que le barillet n'eût contenu que des cartouches à blanc. L'exemple classique de « crime impossible » est celui de l'empoisonneur, qui donne à celui dont il veut se débarrasser, au lieu d'arsenic, du sel blanc.

L'Aurore prétend donc que, si l'on respecte la loi, on ne poursuivra Salson que pour violences, avec préméditation et guet-apens. Coût maximum : cinq ans de prison et la rélegation.

EN CHINE

Le choix du général en chef

Le Courrier de Hanovre annonce que l'empereur a demandé, lundi soir, par télégramme, au maréchal comte de Waldersee s'il était disposé à se rendre en Chine pour y prendre le commandement général des troupes internationales, afin de mettre un terme aux différents qui se produisent au sujet du choix du général entre les puissances alliées, et s'il pouvait le proposer auprès des puissances pour être nommé à ce poste. Le comte de Waldersee a répondu affirmativement. Il est parti ce matin pour Wilhelmshöhe, où il se présentera à l'empereur et attendra de nouvelles instructions.

Un Télégramme chiffré

À la Chambre des communes, M. Brodrick annonce que le télégramme chiffré suivant a été reçu de sir Claude MacDonald en date de Pékin, 3 août.

« J'ai reçu aujourd'hui votre message chiffré qui m'a été envoyé par le ministre chinois. Le bombardement a cessé le 16 juillet. La fusillade a continué depuis par intermittence des positions chinoises occupées par les troupes du gouvernement et par les Boxers.

Depuis ce moment, les pertes ont été légères. Du côté des Anglais, 4 tués, 26 blessés. Tous les blessés vont bien. Le reste de la légation anglaise, y compris la garnison, est en bonne santé. Le total des tués est de 60; des blessés de 110. Nous avons renforcé nos fortifications. Nous avons plus de deux cents femmes et enfants réfugiés à la légation. Le gouvernement chinois nous avait refusé jusqu'à présent l'autorisation de télégraphier en chiffre ».

Au Transvaal

Faux Bruits

On mande de Pretoria que, pour la vingtième fois, court le bruit que le prési-

dent Krüger a fait des offres de capitulation.

Le Daily Mail lui-même n'ajoute pas foi à cette nouvelle.

Une dépêche de Pretoria au Daily Telegraph dit que les troupes du général Kitchener viennent d'être renforcées et que M. Steijn est allé conférer avec le général de Wet sur le Vaal.

Colonnes Anglaises

Deux colonnes anglaises, venant l'une de Middleburg, l'autre du Sud, marchent lentement sur Mehadodorp. Les Boers n'offrent qu'une faible résistance à la colonne venant du Sud.

INFORMATIONS

Décoration persane

M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, a reçu la visite du ministre de Perse, qui lui a remis, au nom du schah, les insignes en brillants et le grand cordon de l'ordre du Lion et du Soleil.

La grève des cochers

La grève des cochers continue. En résumé, il y a, actuellement, à la Compagnie générale, 4,500 voitures et 5,500 cochers en chômage; à la compagnie Camille, 300 voitures et 350 cochers; chez Paul, 300 voitures et 350 cochers; à la Métropolitaine, 50 voitures et 80 cochers; à l'Abeille, 400 voitures et 60 cochers, soit, en tout, 5,600 voitures et 7,000 cochers.

La préfecture de police a envoyé des agents cyclistes, qui parcourent les rues en tous les sens, de six heures du matin à une heure de la nuit. Pour ce service les agents reçoivent une indemnité spéciale : 1 fr. 75 par jour pour les agents et 2 fr. 25 pour les sous-brigadiers, et, chaque fois qu'ils interviennent dans un fait de grève, empêcheront une agression ou réprimeront une entrave à la liberté du travail, ils recevront une prime de 10 francs.

De plus, tous les dépôts, ont été pourvus d'un service d'ordre important et les endroits où affluent les voitures, comme la gare Saint-Lazare, par exemple, ont été surveillés durant toute la journée par des pelotons de gardes à cheval.

Comme conséquence de cette grève, la circulation à Paris est de beaucoup diminuée.

Ordre mystérieux

Après avoir fait des tirs dans la baie de Brest, l'escadre du Nord se disposait à appareiller pour Cherbourg, quand une dépêche ministérielle est arrivée cette après-midi à la préfecture lui ordonnant de se rendre au Havre, où l'amiral Ménard trouvera des ordres.

À la préfecture, on ignore pourquoi l'escadre est envoyée au Havre.

L'escadre est sous pression pour appareillage.

Tentative de vol chez M. Loubet

Une tentative de vol avec effraction a été commise à Montélimar dans la propriété de M. Loubet, président de la République. Les voleurs surpris avant d'avoir accompli leur méfait, ont pu partir sans être inquiétés.

Mort de Liebknecht

Le grand démocrate allemand, Liebknecht, député au Reichtag est mort.

Il était âgé de 74 ans.

Erreur Judiciaire

Les journaux ont annoncé dernièrement la grâce d'un sieur Pierre, dit *Camille Condom*, condamné en 1896 par la cour d'assises du Rhône à huit ans de travaux forcés.

Le véritable auteur du vol qualifié qui avait entraîné la condamnation, un sieur Gravier, fut arrêté peu après et condamné à son tour à cinq années d'emprisonnement.

Pierre Condom n'en était pas moins resté au bagne. Son père saisit de la question la Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui fit représenter une requête en révision au ministère de la justice. Camille Condom bénéficia assez rapidement d'une mesure gracieuse. De plus, faisant droit à la demande qui lui était soumise, le ministre, sur avis conforme de la commission spéciale instituée en vertu de la loi de 1895, vient de transmettre le dossier à la Cour de cassation.

Une centenaire

On vient d'enterrer à Breteuil-sur-Iton, dans l'Eure, une Marie Madeleine Lesage, décédée dans sa 105^e année. Elle était née à Breteuil le 18 juin 1796. Elle était veuve de Jean Guerrée, avec lequel elle s'était mariée à l'âge de 27 ans, en 1823. Elle devint veuve, onze mois après son mariage.

Drame de la Jalousie

Mardi matin, à huit heures, un ouvrier bijoutier, nommé Albert Jagot, âgé de 18 ans, et son amie Mlle Teulet, 18 ans également, bijoutière, demeurant ensemble rue du Grand-Prieuré, 11, à Paris, se sont jetés par la fenêtre du sixième étage. Ils sont venus s'abattre dans la cour de la maison. Jagot est mort sur le coup. La jeune femme a été transportée à l'hôpital Saint-Louis. Là en la déshabillant pour examiner ses blessures, on constata qu'elle avait été frappée de six coups de couteau dans la poitrine. Elle mourut sans avoir repris connaissance.

Quelles sont les causes de ce terrible drame ? On suppose que Jagot était jaloux, qu'il a frappé sa maîtresse, qu'il l'a jetée par la fenêtre et s'est précipité ensuite.

M. Bottolier-Lasquin, commissaire de police, procède à une enquête.

Un pendu qui lègue sa corde

La nuit dernière, en rentrant chez lui, 15, impasse Montferrat, vers une heure du matin, M. A. Roussel, ouvrier électricien, se heurta dans son antichambre à un objet qui se balançait dans le vide. Légèrement ému, M. Roussel emprunta une bougie à un voisin et constata que l'objet qui l'avait inquiété n'était autre que le cadavre d'un pendu.

Effrayé, il se précipita dans l'escalier en appelant au secours. Bientôt tous les locataires furent sur pied, et s'enquirent du motif de sa frayeur, et l'ouvrier électricien leur rendit compte, en claquant des dents, de la lugubre découverte qu'il venait de faire.

Le pendu fut reconnu pour un terrassier, Martin Louchon, âgé de 43 ans, habitant la maison depuis quelques jours. Un médecin, mandé, a constaté que la mort remontait à demi-heure. Sur la table, le désespéré avait placé une lettre ainsi conçue :

« Je meserai bien pendu chez moi, mais on n'aurait trouvé mon corps que dans quelques jours. Comme il m'était désagréable de penser qu'on pût découvrir mon cadavre alors qu'il pouvait être déjà en décomposition, j'ai pris la liberté de me suicider chez moi. »

« Je lui demande pardon du dérangement et lui lègue ma corde. » Martin.

M. Roussel n'a que médiocrement été satisfait du legs du suicidé, qui ne jouissait pas. Parait-il, de la plénitude de ses facultés et avait déjà manifesté le désir d'en finir avec la vie.

Un assassin de 16 ans

Un crime horrible vient d'être commis à Devrouze, petite localité située à six kilomètres de Saint-du-Bois près de Châlons-sur-Saône. Dans la nuit de mardi, le jeune Diconde 16 ans, domestique, pénétrait au domicile de Mme veuve Brelin, âgée de 70 ans, pour la voler.

La pauvre vieille s'étant réveillée au moment où Diconde fouillait l'armoire le jeune bandit se précipita sur elle et lui planta deux fois son couteau dans la gorge. Il traîna ensuite le corps au milieu de la chambre et alluma un incendie pour faire croire à une mort accidentelle.

Son crime perpétré, l'assassin alla tranquillement se coucher. Le lendemain, la victime, qui respirait encore, dénonça le misé-

nable, qui fut arrêté aussitôt. Comme il attendait à la gare le moment d'être transporté à la prison de Louhans, il profita d'un moment d'inattention des gendarmes et se précipita sous un train en marche. Le misérable fut coupé en deux.

CHRONIQUE LOCALE

Perception

L'*Officiel* publie les nominations suivantes :

M. Pereti, percepteur à Bretenoux, de 3^e classe, est nommé à la perception de Molières (Tran-et-Garonne), 3^e classe.

M. Carrère, percepteur de Puymirol (Lot-et-Garonne), 4^e classe, à la perception de Bretenoux, 3^e classe.

M. Roussel, percepteur à Duravel, 3^e classe, à la perception de Vayrac, 2^e classe.

M. Jarry de Bouffémont, auxiliaire à l'administration centrale, à la perception de Sousceyrac, 4^e classe.

Ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse dans le département du Lot est fixée au dimanche 19 courant.

Caisse des dépôts et consignations

L'*Officiel* publie l'état des comptes antérieurs au 31 décembre 1871, tombant sous l'application de l'article 43 de la loi du 16 avril 1895. Les sommes déposées à la caisse des dépôts et consignations, sont acquises à l'Etat si elles ne sont pas réclamées avant un délai de 30 ans.

Voici la liste pour le département du Lot des noms des propriétaires des sommes déposées, sommes qui peuvent être réclamées jusqu'au 1^{er} janvier 1901.

Arrondissement de Cahors

Guichard, 22 février 1871. — Guichard à Ruffec.

Deneu, 8 avril 1871. — Deneu à Milhau.

Barrué, 22 avril 1871. — Barrué (les héritiers).

Théron, 25 avril 1871. — Théron (les héritiers).

Bernard et Redon, 19 décembre 1871. — Bernard Adrien et Redon Louis à Orgeuil-Soturac.

Vixés (Louis) 5 août 1867. — Clary à Espère.

Arrondissement de Figeac

Rofet Pierre, (14 octobre 1871). Rofet à Cajarac.

Avis aux intéressés

CAHORS

Comment on avance....

Nous recevons la communication suivante :

Votre article « Comment on avance », sous Millerand et Baudin est malheureusement trop juste et trop vrai.

Les employés, fonctionnaires, qui se sont démontrés sous Méline, soutenant sa politique et par cela même luttant contre la République obtiennent plus facilement satisfaction que ceux qui sont restés fidèles à leurs convictions républicaines et qu'on laisse soigneusement de côté.

Aux ministères on ne peut pas connaître tous les détails de la vie politique des fonctionnaires de tous rangs : on devrait les connaître cependant ; la faute en est exclusivement aux préfets qui forment les dossiers. Il est bien évident que Roussel et les autres préfets mélinistes ont mis, avant de partir, une bonne note au dossier de chaque protégé, tandis qu'ils faisaient le contraire pour ceux qui n'avaient pas voulu suivre leurs caprices ; en général ce ne sont pas des notes catégoriques, mais bien plutôt insignifiantes, ni oui, ni non ; le côté mauvais, c'est qu'on peut les interpréter comme on veut ; et le moment venu, il suffit qu'un député ou sénateur sache présenter au ministre cette note sous la forme la plus favorable ou défavorable suivant le cas pour qu'il réussisse. L'administration supérieure devrait-elle tolérer, l'intermédiaire des hommes politiques ? Mais puisque le mal est fait, il faut l'atténuer le plus possible ; si les sénateurs ou députés prenaient bien leurs renseignements avant d'agir en faveur d'un solliciteur, ils éviteraient souvent de commettre des injustices, d'un autre côté, le Préfet dans son département a-t-il tous les moyens de connaître exactement la vie politique de ses fonctionnaires ? je ne le pense pas. Ne serait-il pas bon qu'il eût dans chaque canton un homme sûr, qui le renseignerait parfaitement et impartialement ? Ne criez pas au mouchard ! Cet homme de confiance serait honnête et servirait la République : n'y aurait-il pas quelque chose à faire

de ce côté ? Les dossiers ainsi formés exactement seraient adressés aux ministres qui ne seraient plus exposés à commettre sans le vouloir de grandes injustices.

D'un autre côté les directeurs des divers services départementaux, sont trop portés à tomber sur leurs agents et à écouter complaisamment la plupart du temps sans les connaître, les racontars menteurs des intéressés.

Je peux citer avec preuves à l'appui certain bureau de Cahors où tous les réactionnaires des cantons de C... — et d'ailleurs aussi, probablement — étaient reçus et écoutés au détriment de l'agent voyer qui avait le tort de faire son devoir ; ce sont des faiblesses coupables et qu'il est nécessaire de faire cesser, parce qu'elles semblent continuer.

Que les préfets aient un peu plus la conscience de leur devoir, que les députés et sénateurs s'occupent davantage de faire des lois et des réformes utiles, qu'on mette à la tête des administrations des chefs réellement républicains et vous verrez que les ralliés ne passeront plus sur le dos des fonctionnaires républicains et méritants.

Nous avons inséré cette communication sans rien y changer, mais il ne nous paraît pas que le moyen proposé soit bien pratique. Nous ne voyons pas comment on mettrait dans chaque canton la main sur cet oiseau rare : un homme juste, droit, impartial, qui, dans les renseignements qu'il devrait fournir sur les fonctionnaires n'écouterait que sa conscience. Certes des hommes justes, droits et consciencieux, il y en a beaucoup, mais ne se tromperait-on pas souvent en désignant M. X ou M. Y. Et alors ?... ce sera la même chose ou pire.

Mais alors, le moyen, direz-vous ?

Le moyen ? nous reconnaissons qu'il n'est pas commode à trouver, mais nous pensons cependant que la faute est surtout à la veulerie de certains hommes politiques qui, dès qu'ils sont au pouvoir sont prêts à toutes les capitulations les plus révoltantes dans le but méprisable de conserver leur maroquin.

Et c'est pour cela que nous répétons bien haut, par exemple, que Son Excellence le socialiste Baudin ment à ses principes puisque loin de rendre justice à un fonctionnaire républicain, supérieur noté par ses chefs, — sur le cas duquel il a été parfaitement éclairé — il le frappe en arrêtant son avancement, uniquement parce que sous Méline ce fonctionnaire fit son devoir de républicain.

Et pour un cas que nous citons, combien restent ignorés !...

Toujours le même principe : « Inutile de favoriser les républicains, ils doivent voter pour nous par *principe* ; avançons les ralliés — pour ne pas dire les réactionnaires — ce sont des voix que nous gagnons à la République !... »

Quelques années encore de cette manière d'opérer et on en verra les conséquences !...

Corps expéditionnaire de Chine

Notre compatriote M. Gayet, officier d'administration à l'Hôpital militaire du Val de Grâce a été désigné pour faire partie du corps expéditionnaire de Chine.

Il s'embarquera à Marseille le 12 courant à bord du *Polinésien* avec l'Etat major du général Voyron.

M. Gayet a fait également la campagne de Madagascar.

Concours de tir à Satory

Parmi les noms des sous-officiers qui ont obtenu des premiers prix au concours de tir qui vient d'avoir lieu à Satory (tir à la cible populaire sur silhouettes à deux cents mètres), nous relevons le nom de M. Pey, sous-officier au 7^e régiment de ligne à Cahors.

Les grandes manœuvres

Les grandes manœuvres de brigade auront lieu dans la zone comprise entre Monsempron-Libos et Villeneuve-sur-Lot, dans la première quinzaine du mois de septembre prochain.

Les manœuvres se termineront dans les environs de Villeneuve, où la brigade sera cantonnée pendant plusieurs jours.

La revue qui clôturera les manœuvres aura lieu à Villeneuve, où se fera la dislocation des troupes.

Conseil de guerre

Le conseil de guerre de Toulouse a prononcé la condamnation suivante :

Alphonse Lafosse, caporal au 7^e de ligne, en garnison à Cahors originaire d'Agen, est puni de deux mois de prison, le minimum prévu par l'article 229, qui réprime les voies de fait envers un inférieur. La peine a été

prononcée à l'unanimité et la condamnation déclarée par 5 voix contre 2.

Lafosse était émêché le 1^{er} juillet dernier ; il pénétra dans une chambre ; et, là, croyant à une provocation, il fait une scène à un soldat et lui donne un coup de poing ; on l'emporte, il revient et recommence.

M^e Arnaud l'a défendu ; il a réduit le fait à ses véritables proportions ; une rixe vulgaire d'homme à homme, en dehors du service et sans relations avec lui, et il a fait valoir, ce que M. le commissaire du gouvernement avait mis en relief, du reste, c'est que Lafosse avait fait volontairement une campagne en Afrique et que, pendant les six mois qu'il y passa, il contenta ses chefs, qui l'en récompensèrent par les galons de caporal. Le conseil lui en a tenu compte.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 7 au 9 Août 1900

Naissance

Fourastier Marius-Justin-Eugène, impasse d'auvergne.

Décès

Célerié Camille, 2 mois, rue de la Chantre-rie, 1.

Bonnays, Marie-Louise, 14 jours, rue Antoine Dubois.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 9 ET 12 AOUT 1900

Marche des Petits Soldats,	Ganne.
Le Voyage en Chine, (Ouverture)	Bazin.
A Cavalleria Rusticana, (Prélude)	Mascagni
B Loin du Bal,	Gillet.
Sonate en ut dièse mineur,	Beethoven.
Faust, (Grande Fantaisie)	Gounod.
Guillerette (Polka)	Rouch.

De 8 h. un quart à 9 h. et demie (*Allées Fénélon*)

Arrondissement de Cahors

CAZALS — *Distribution des prix.* — Dimanche 29 juillet la population de Cazals était en fête. Grâce à la générosité des nombreux amis de l'enseignement laïque, les instituteurs et les institutrices de cette localité avaient pu se procurer une très belle collection de livres de prix. Les élèves des deux écoles publiques allaient donc cette année, recevoir la juste récompense de leurs efforts et de leurs progrès.

La salle où devait avoir lieu la solennité était décorée avec un art parfait : nos félicitations à Mlles Grangié et Desprat qui ont dévoilé, dans ces décors, leur talent d'artiste et leur amour du beau.

A deux heures, 200 personnes ont déjà pris place : la salle est comble et de toutes les fenêtres émergent de nombreuses têtes de curieux ; la cour et le trottoir de l'Hôtel de Ville sont à peine assez vastes pour contenir la foule accourue de tous les points du canton afin d'assister à cette fête scolaire.

Le docteur Calmeilles, maire de Cazals, officier d'académie, occupe le fauteuil présidentiel. Parmi son entourage on remarque, outre le conseil municipal qui s'est rendu en corps à cette cérémonie, des personnalités notables du monde universitaire, entre autres Mme Grangié professeur à l'Ecole normale de Cahors. Tous les fonctionnaires de Cazals sont présents.

Un grand nombre de dames et de jeunes filles figurent dans cette foule compacte ; leurs fraîches toilettes, leurs jolis minois, leur sourire angélique nous dédommagent de l'atmosphère lourde que nous supportons.

Une mignonne enfant de huit ans suspendue au bras d'un cavalier du même âge, se promène dans les rangs et offre aux spectateurs, avec une grâce exquise, les programmes imprimés sur beau vélin.

L'exécution de ce programme dure deux heures environ pendant lesquelles fillettes et garçons rivalisent d'intelligence, de bonne volonté, de savoir faire pour chanter ou débiter les morceaux indiqués.

L'auditoire charmé, ne languit pas une minute et prodigue ses applaudissements aux jeunes acteurs. On a surtout applaudi « le secret d'Hélène » et « la leçon aux poupées ».

La séance a été coupée par une quête de charité faites par deux élèves (une jeune fille et un garçon) au bénéfice des pauvres de Cazals. Cette quête a produit une somme de 18 francs laquelle a été déposée à la Caisse du Bureau de Bienfaisance.

Enfin, le docteur Calmeilles, dans un discours magistral, développe avec le talent oratoire qu'on lui connaît, les bienfaits de

l'enseignement laïque tant au point de vue individuel qu'au point de vue social et républicain. Une analyse même succincte, de ce beau discours allongerait trop notre compte rendu. Disons toutefois que l'orateur considère, avec raison, l'enseignement laïque à tous les degrés comme la seule base solide d'une démocratie, et que toute république non assise sur ses fondements est fatalement destinée à sombrer tôt ou tard.

L'éloge de M. Calmeilles n'est plus à faire, et de telles paroles, tombées de la bouche d'un homme si autorisé, ne peuvent que germer et fructifier au sein de cette bonne population cahalaise.

La lecture du palmarès a c'ôturé cette charmante fête; les parents ont témoigné beaucoup de satisfaction à pouvoir couronner leurs enfants et applaudir à leurs succès; ils ont exprimé leur vive reconnaissance aux maîtresses et aux maîtres, qui ont mis tant de dévouement et de zèle dans l'accomplissement de leur tâche, pénible et délicate entre toute.

La cérémonie a pris fin à cinq heures et demie. Elle a parfaitement réussi, grâce à la bonne volonté des enfants, des parents, des amis de l'école; grâce surtout à l'infatigable énergie des organisateurs (instituteurs et institutrices) auxquels nous sommes heureux d'exprimer nos plus chaleureuses félicitations et nos remerciements pour la délicieuse soirée qu'ils nous ont procurée.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Enlèvement d'un enfant. — Le parquet de notre ville fait rechercher en ce moment le nommé Armand Lavinal, âgé de trente-huit ans, repris de justice dangereux, sous l'inculpation d'enlèvement du jeune Couderc, enfant assisté, âgé de sept ans. Le 15 juillet dernier, une commère de Lavinal se présentant à la ferme de la dame Cayrol, commune de Saint-Brossou, chez laquelle le pupille avait été placé par l'assistance publique, et ce disant la tante de ce dernier, parvenait à tromper la confiance de ladite dame.

Cette mégère prétextait conduire le petit à Lacapelle-Marival pour lui acheter des habits, mais elle le livra à Lavinal, qui du, l'emmena. Depuis ce jour-là l'enfant n'a pas reparu, malgré les plus actives recherches. Le bruit court en ce moment en ville que l'auteur de cet événement se serait dirigé vers l'Espagne.

— Arrestation. — Nous relatons ci-dessus l'enlèvement du jeune Couderc, enfant assisté, par Armand Lavinal, originaire de Saint-Céré, repris de justice. Nous apprenons que, grâce aux mesures prises par le parquet de notre ville, l'auteur de cet enlèvement et sa femme ont été arrêtés hier par la gendarmerie et écroués.

L'enfant a été retrouvé à la gare de Capdenac et remis entre les mains du préposé à l'Assistance publique.

— Orage. — Avant-hier mardi, vers sept heures du soir, un orage venant du Sud-ouest

et se dirigeant vers le sud a éclaté dans le canton Est de Figeac. Quelques gouttes de pluies sont tombées ici.

Dans la soirée, vers neuf heures, l'orage recommença et nous avons un peu bénéficié d'une ondée. Pendant la nuit, il a plu par intervalles.

Il serait à désirer que ce temps persiste, sans quoi, nos récoltes de toute sorte paraissent bien compromises.

SABADEL. — Conférence. — Notre institutrice, Mme Soulié, a donné, dimanche, une conférence aux jeunes filles du cours d'adultes, sous la présidence de M. le maire, assisté du conseil municipal, à laquelle la totalité des habitants de la commune a assisté.

La conférencière avait pris pour sujet: « L'hygiène, la propreté et la tenue de la jeune fille. »

Pendant une heure, Mme Soulié a intéressé ses auditeurs. Elle a été très fréquemment applaudie.

Comme intermède, deux morceaux de chant. *La Petite Mendicante et la Charité* ont été magistralement exécutés par de jeunes fillettes, que leur maîtresse accompagnait avec le piano.

Cette fête de famille a vivement intéressé la population tout entière de Sabadel.

La santé revient sûrement! — Morez, (Jura), le 25 mars 1899. Je souffrais depuis longtemps de maux d'estomac; j'avais chaque nuit des étouffements insupportables. Depuis que je fais usage des Pilules Suisses, ces maux ont complètement disparu, et maintenant je me porte tout à fait bien.

Alphonse JUHANT (Sig. lég.).
A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

Tribunal de commerce de Cahors

FAILLITE DU SIEUR MONGE

MARCHAND FORAIN A PRAYSSAC

Le samedi quinze septembre mil neuf cent à trois heures du soir, première assemblée de vérification.

Les créanciers sont invités à produire dans les 20 jours leurs titres et bordereau.

Le greffier
A. POULVEREL

Bibliographie

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE
JOURNAL DES DEMOISELLES
14, rue Drouot, Paris

Edition bimensuelle, couverture chamois paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Un an : Paris, 12 fr. ; départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Former des filles, des sœurs des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire — riches ou pauvres — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer

leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage, tel est le but que se propose le *Journal des Demoiselles*. Soixante-sept années d'un succès toujours croissant l'autorisent à croire qu'il ne s'en est jamais écarté.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce Journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles: œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

ELLE DONNE CHAQUE MOIS :
1^o 48 pages de texte : Instruction, Littérature, Education, Modes, Bibliographie, Revue musicale, etc. ; 2^o Un Album de 8 pages in-4^o; Modes, Broderies et autres petits travaux avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins; 3^o Une Feuille de Patrons, grandeur naturelle ou des Patrons découpés; 4^o Une ou deux Gravures de Modes coloriées, soit 18 par an; 5^o Un Modèle de tapisseries coloriées, ou une planche de petits travaux en couleurs.

LES AUTRES ANNEXES POUR 1900 SERONT : Travaux variés sur étoffe : Sac à lorgnette, Fond de plateau; Ornaments d'église : Chasuble, Pale; Musique. — Motifs d'aquarelles. — Cartonnages divers. — Abat-jour. — Gravures d'art. — Calendrier. — Menus. — Pyrogravure coloriée. — Tapisseries par signes. — Alphabets. — Chiffres enlucés.

On s'abonne pour un an à partir du 1^{er} de chaque mois.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal 14, rue Drouot.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^o, 3^o et 4^o N^os.
3 MOIS : 3 fr. 50 — UN AN : 12 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4^o

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des

travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; elle offre en plus à ses abonnés 24 **Patrons découpés** sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

- Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
 - Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
 - Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.
 - M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA
DEUXIÈME PARTIE
X
LE DERNIER SERVICE DU ROI

Il retourna vers la salle du bal, avant de la quitter... Il se retourna pour jeter un coup d'œil sur cet océan de couleurs, sur l'éclat des lumières, sur cette foule animée, au-dessus desquels semblait flotter le murmure d'une musique enivrante, sur le scintillement des pierreries, de l'or, de l'argent; sur tout ce tableau, en un mot, sur la vie qui ne serait plus la sienne.

Il jeta sur tout cela un long regard de regret, semblable à celui que peut jeter un homme aux joies de la terre avant que les portes d'une prison se renferment sur lui; puis il sortit de nouveau dans la nuit, jeta le domino et le masque dans la voiture et se remit en chemin tout seul.

Il se glissa le long des maisons jusqu'à ce qu'il eût gagné l'ombre d'une rue écartée, uniquement par l'effet d'un instinct inconscient; puis il s'arrêta et regarda autour de lui.

Que pouvait-il faire ?

Il se demanda vaguement s'il ne rêvait pas; l'air semblait tourbillonner autour de lui et la terre trembler; la force même de la contrainte qu'il s'était imposée rendait la réaction plus violente; il commençait à ne plus voir et à être stupéfié.

Comment pourrait-il s'échapper ?

La station du chemin de fer devait être gardée par ceux qui le cherchaient; il n'avait que quelques louis dans sa poche; il les avait glissés en toute hâte après les avoir gagnés ce jour-là, argent sur la table, à l'écarté; tous les moyens de fuite lui étaient interdits et il savait que ses membres refuseraient de le porter à quelque allure que ce fût.

Il ne lui restait donc que les courtes et précieuses heures de la nuit pour accomplir sa fuite, car c'était la fuite qu'il fallait prendre pour sauver ceux pour lesquels il avait résolu de sacrifier sa vie.

Mais comment... et où aller ?

Un bruit de pas pressés et étouffés parvint jusqu'à lui... la voix haletante de Rake arriva jusqu'à son oreille, tandis que la main de cet homme accomplissait le salut militaire non encore oublié.

— Pas un mot, monsieur ! Suivez-moi, je vais vous sauver !

Cette voix bien connue fut pour lui ce qu'est l'eau dans un pays désert; il aurait confié sa vie à la fidélité de celui qui parlait.

Il ne fit aucune question, ne répondit rien, mais il le suivit rapidement et en silence, tournant et traversant une vingtaine de passages tortueux pour déboucher enfin dans un

endroit calme, désert, des environs de la ville où croissaient des arbres plantés très près les uns des autres, derrière des écuries et des bâtiments très isolés.

Dans un espace éclairé par la lune se trouvaient deux chevaux de chasse tout sellés : l'un d'eux était le Roi-de-la-Forêt.

Cecil poussa un cri et entoura de ses bras le cou de l'animal; en ce moment il n'eut plus qu'une pensée... son cheval et lui allaient se séparer.

— En selle, monsieur, vite, si vous tenez à la vie ! — dit Rake à voix basse. — Il faut que vous soyez bien loin de ce repaire demain matin.

Cecil le regarda frappé de stupeur... le bras toujours autour du cou du cheval gris.

— Est-ce qu'on peut attendre quelque chose de lui ?... il était à moitié mort à la course.

— Je le sais, monsieur... il va bien maintenant; il était empoisonné; mais j'ai une manière à moi de traiter un cheval qui le tire de ces sortes de choses-là... quand cela ne va pas trop loin cependant... en un ou deux tours de main. Je lui ai fait prendre des remèdes, il est bien revenu à présent et en état de vous conduire jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus.

Le Roi appuya sa belle tête sur la poitrine de son maître et fit entendre un petit hennissement comme s'il eut voulu dire : essayez !

— Que le ciel vous bénisse, Rake ! — dit Cecil d'une voix étouffée, — mais je ne puis l'emmener; il mourrait de faim avec moi. Et comment avez-vous appris tout ce qui se passe ?

— J'en demande bien pardon à Votre Honneur, mais il mangera plutôt de la bruyère avec vous qu'il ne mangera de l'avoine et du foin avec un nouveau maître, — répondit Rake en serrant rapidement les sangles; — je ne sais rien du tout, monsieur, si ce n'est que vous étiez dans l'embarras; je n'ai pas besoin d'en savoir davantage... mais j'ai vu ces maudits gueux courir après vous, et j'ai pensé comme cela en moi-même : Arrive que pourra, le Roi le tirera de là. De sorte que j'ai couru à votre chambre sans être vu. j'ai fait une valise, j'ai pris les passeports, puis je suis retourné aux écuries, où j'ai sellé le Roi prompt comme l'éclair, et je l'ai amené ici sans que personne le sache, excepté Bill, que voilà. Je vous ai vu entrer au Kursaal et je vous ai attendu, monsieur. Je me suis permis d'amener Nacre-de-Perle pour moi.

Rake s'arrêta tout essouffé et enroué par la colère et le chagrin qu'il ne se souciait pas de laisser voir.

Il en savait plus long qu'il ne disait.

— Pour vous... — répéta Cecil. — Que voulez-vous dire ?... Mon bon ami, je suis ruiné. A partir d'aujourd'hui je ne suis plus qu'un mendiant. Je ne puis ni vous aider ni vous garder, mais Lord Rockingham fera l'un et l'autre en souvenir de moi.

L'ancien soldat frappa la terre de son talon avec un juron énergique.

— Monsieur, il n'y a pas de temps à perdre en paroles.

(A suivre.)

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XXIV

APRÈS LA CROIX, LA PALME

Le docteur à peu près aussi clairvoyant que tous les hommes en pareil cas, naturellement, ne se douta pas de la vérité.
— J'étais un fou, se dit-il de m'enivrer de tels rêves parce qu'elle m'était reconnaissante d'avoir sauvé sa sœur et qu'elle avait pitié de moi en me voyant près de la mort. Mais, mon Dieu ! elle soignait avec tout autant de sollicitude le dernier malheureux de Sainte-Croix. Elle a raison de me remettre à ma place avant que je ne sois devenu tout à fait fou.
Aussi, après ces réflexions sensées, le docteur devint-il maussade et silencieux, même désagréable.
Grâce était la seule qui comprit ce qui se passait et qui en souffrit pour tous deux.
Pendant, en dépit de son chagrin secret, il revint tout à fait à la santé et se mit à penser à ce qu'il ferait dans l'avenir.
— J'irai à Montréal la semaine prochaine, je pense, dit-il à sa sœur. Maintenant que la fièvre est passée, je ne peux plus rester ici. Si

je ne réussis pas à Montréal, je verrai à New-York
L'homme propose et...
Le courrier de ce même jour lui apporta une lettre qui changea tous ses plans.
Il resta si longtemps silencieux après l'avoir lue, que Grâce le regarda avec surprise.
— Tu es aussi grave qu'un hibou, Frank. D'où vient cette lettre ?
Frank sortit de sa rêverie en tressaillant et vit Kate aussi avec les yeux fixés sur lui.
— De MM. Grayson et Humbert, les notaires de mon oncle. Il est mort.
Grâce poussa un léger cri.
— Mort, Frank, et tu es son héritier !
— Oui.
— Combien a-t-il laissé ? demanda Mme Danton haletante.
— Vingt mille livres sterling.
— Grâce joignit les mains.
— Vingt mille livres ! Mon cher Frank, tu n'auras plus besoin d'être l'esclave de ta profession.
Son frère la regarda avec surprise.
— Je serais toujours autant esclave de ma profession. Cependant ce testament change beaucoup mes plans. Il faut que je parte pour Montréal demain matin.
Il se leva et sortit.
Grâce se tourna vers sa belle-fille.
— J'ai bien peur que vous me trouviez sans cœur, Kate ; mais nous connaissions si peu cet oncle ! Et ce peu n'était pas à son avantage. C'était un avare, un homme dur, vivant seul, n'ayant pas d'amis. Je suis bien heureuse

qu'il ait laissé sa fortune à Frank !
Le docteur quitta Sainte-Croix le lendemain matin pour se rendre à Montréal et son absence fit un vide étrange dans la famille.
Les journées du printemps passèrent lentement. Mai semblait arriver à pas lents.
Le capitaine Danton passait le plus clair de son temps à surveiller la construction de sa nouvelle demeure, et les trois jeunes femmes étaient toujours seules.
Mlle Danton devint distraite et indifférente ; elle passait ses journées sans but, dans de longues rêveries à l'intérieur du cottage et dans des promenades solitaires au dehors.
La mi-mai arriva sans ramener le docteur ni même une lettre de lui.
Un soir, la famille entière était assise au clair de lune sous la porche, à l'ancienne mode de la maison et prêtait l'oreille à la musique d'Evelyne.
Kate, installée dans un fauteuil rustique, regardait le croissant argenté glissant sous les nuages nacrés et l'ombre capricieuse de l'églantier grimpant agité par la brise qui le poussait parfois jusque sur son front.
Le capitaine fumait tout en écoutant sa femme.
A ce moment, l'abbé Francis ouvrit la barrière du jardin et vint les rejoindre.
— Avez-vous des nouvelles de votre frère ? demanda-t-il à Grâce après les premiers compliments.
— Non ; il me semble même assez étrange qu'il n'écrive pas.
Il m'a prié de vous présenter ses excuses ;

j'ai reçu une lettre de lui aujourd'hui. Il est occupé de ses préparatifs de départ.
— De départ ? Où va-t-il ?
— En Allemagne ; il se met en route la semaine prochaine.
— Ne viendra-t-il pas nous dire adieu ? demanda Grâce indignée.
— Oh ! certainement. Il sera ici demain ou après demain.
— Et combien de temps restera-t-il absent.
— Je ne sais trop. Un an ou deux au moins, probablement.
Grâce jeta un regard de côté sur Kate ; mais Kate était dans l'ombre du porche, et l'on ne pouvait distinguer ses traits.
L'abbé Francis causa encore environ une demi-heure, et comme la rosée commençait à tomber le groupe du porche rentra, mais la jeune fille du fauteuil ne bougea pas.
— Rentre, Kate, lui dit son père ; il fait humide, ne reste pas ici.
— Je rentre tout de suite, papa.
Un quart d'heure plus tard, elle entra dans le parloir pour lui dire bonsoir, et ils remarquèrent qu'elle était très pâle.
— Je savais bien que l'air du soir ne te valait rien, dit le capitaine, tu es pâle comme un spectre.
Pendant les deux jours qui suivirent, Mlle Danton fut très sérieuse et très calme... un peu triste, pensa Kate.
Le troisième jour, le docteur Frank arriva assez tard dans l'après-midi et il devait repartir le lendemain matin de bonne heure. (A suivre.)

Bibliographie

Lectures pour Tous

Voici les vacances. Quel livre, quelle revue pouvant convenir à toute la famille, emporter à la campagne ? Telle est la question qu'on se pose. Elle peut sembler embarrassante à quelques-uns. Mais pour tous ceux qui la connaissent les Lectures pour Tous, l'attractive revue populaire que publie Hachette et Cie, elle est facile à résoudre. Une foule d'illustrations abondantes et curieuses, des articles d'actualité ou de vulgarisation pittoresque, des nouvelles et récits, voilà bien des éléments de distraction pour occuper les loisirs de villégiature.
Dans le numéro d'août des Lectures pour Tous, qui vient de paraître, on lira les articles suivants :
— La Journée d'une élégante à Byzance, par G. Schlumberger, de l'Institut ; Dans les Coutures du Jardin des Plantes ; Ce qu'entendent et ce que disent les Sourds-Muets ; La République des mauvais garnemens ; Les hommes qui adorent les animaux ; Il y a cent ans, par Edmond Biré ; Au pays des Pardons ; Les cimes s'abaissent, les montagnes s'ouvrent ; Pour le malheur, malgré l'amour, roman.
Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.
SAINT-NICOLAS. — 21^e année. — Sommaire du n^o 35 — du 3 Août 1900.
Le tribunal de Saint-Nicolas. — Aventures d'un Bonhomme de pain d'épice (M^{me} J. Malassaz). — Petit Marsouin (Capitaine Danrit). — Miss Pore-Epie (End. Dupuis). — La nuit blanche d'un ours brun (Guydo). — Saint-Nicolas à l'Exposition. — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux Lettres.
Illustrations de J. Goffroy. — A. Bertrand. Paul de Séman. Georges Jonrad. — Guydo.
Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.
Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.
Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 5 août 1900.
V^o Nacla : Chronique. — Michel Deline ; L'arithmétique des animaux. — P. Vigné d'Octon : Le Pont d'Amour (suite). — Pierre Sales : Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Comte Léon Tolstoï : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite.)
V^o Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes suite).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION
15 AOUT 1900

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les billets aller et retour à prix réduits, délivrés par les gares de la Compagnie d'Orléans aux conditions de son tarif spécial G. V. n^o 2, pendant la période du samedi 11 août inclus au lundi 20 août inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 21 août.

Compagnie d'Orléans

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, un train spécial à prix réduits pour Paris partira de Toulouse le samedi 11 août à 6 heures du soir.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Nausac, Cahors, Saint-Géry et Cazoulès.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mardi 21 août à 2 heures 40 du soir.

Prix des places aller et retour

(Timbre quittance de 0 10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguëpie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2^e classe 45 fr., 3^e classe 31 fr.

De Najac, Nausac et des stations intermédiaires, de Cabessut, Lamadeleine et stations intermédiaires, de Lalbenque, Cahors, Gourdon, Gazoulès et des stations intermédiaires, à Paris : 2^e classe 41 fr., 3^e classe 29 fr.

La compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 10 août à 6 heures du soir.

Le service d'été que la Compagnie d'Orléans a inauguré le 8 juin courant comporte les améliorations suivantes concernant notre légion :

Le train venant de Paris qui arrivait à Cahors 9 h. 45 matin y arrive à 9 h. 32 et à Montauban à 11 h. 19 où il correspond avec un train se dirigeant sur Toulouse.

Un nouveau train rapide part de Toulouse à 1 h. soir et de Cahors à 2 h. 50 soir pour arriver à Paris à 11 h. 57 du soir.

Les voyageurs de 2^e et 3^e classes pour Cahors sont admis à Paris dans le train rapide partant de Paris pour Toulouse à 9 h. 5 soir et qui arrive à Cahors à 6 h. 55 du matin.

Le train qui a lieu les jours de foire à Montauban et qui part de cette gare, 7 h. 32 soir pour arriver à Cahors à 9 h. 20 soir aura lieu tous les jours et sera prolongé entre Cahors et Brive. Départ de Cahors à 10 h. 38 soir, arrivée à Brive à 11 h. 48 soir pour correspondre avec un train se dirigeant sur Paris.

Le train omnibus qui partait de Périgueux à 5 h. 30 du matin en part à 5 h. et correspond à Libos avec le train arrivant à Cahors à 9 h. 25 matin.

Le train partant de Cahors à 6 h. 30 soir correspond à Libos avec un train venant d'Agen et se dirigeant sur Périgueux.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS
Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz,

Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lagmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Berméil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnez, Chauteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Transport des Instruments agricoles

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans vient de soumettre à l'homologation ministérielle la proposition d'inscrire dans ses tarifs les dispositions ci-après, relatives aux prix de transport des instruments agricoles.

D'une gare quelconque à une gare quelconque du réseau.

TAXES PAR TONNES DES BARÈMES CI-APRÈS

1^o Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :
Jusqu'à 100 kilom., par kilom..... 0^f 14
De 101 à 200 — — — en sus 0 13
De 201 à 300 — — — — — — — — — 0 11
De 301 à 600 — — — — — — — — — 0 08
De 601 à 700 — — — — — — — — — 0 07
De 701 à 800 — — — — — — — — — 0 05
De 801 à 1000 — — — — — — — — — 0 04
Au delà de 1000 — — — — — — — — — 0 03

2^o Par wagon d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 100 kilom., par kilom..... 0^f 11
De 101 à 200 — — — — en sus 0 09
De 201 à 500 — — — — — — — — — 0 08
De 501 à 600 — — — — — — — — — 0 06
De 601 à 700 — — — — — — — — — 0 05
De 701 à 900 — — — — — — — — — 0 03
Au delà de 900 — — — — — — — — — 0 02

Les Batteuses, Faucheuses, Locomobiles, Machines à battre, Moissonneuses, PresSES à fourrages, Pressoirs et Semoirs, non emballés, envoyés en location ou en réparation bénéficieront, au retour, d'une réduction de 50 0/0 sur les prix des barèmes ci-dessus, lorsque le retour aura lieu dans les six mois qui suivront la date de l'expédition.

D'une gare quelconque du réseau à Bordeaux-Bastide ou St-Jean, Nantes et Saint-Nazaire.

TAXES PAR TONNE DES BARÈMES CI-APRÈS

1^o Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :
Jusqu'à 150 kilom., par kilom..... 0^f 08
De 151 à 200 — — — — en sus 0 07
De 201 à 500 — — — — — — — — — 0 04
De 501 à 800 — — — — — — — — — 0 025
Au delà de 800 — — — — — — — — — 0 01

2^o Par wagon chargé d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 50 kilom., par kilom..... 0^f 085
De 51 à 200 — — — — en sus 0 06
De 201 à 300 — — — — — — — — — 0 03
De 301 à 400 — — — — — — — — — 0 04
De 401 à 500 — — — — — — — — — 0 03
De 501 à 700 — — — — — — — — — 0 05
Au delà de 700 — — — — — — — — — 0 011

Ces barèmes ne comprennent pas les frais accessoires de manutention.
Les prix des barèmes sont majorables pour les colis pesant isolément plus de 10,000 kilogrammes.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréal, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUERSLANT.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!

GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réparations exactes du poil par le vrai Sépareur Tricaud. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 3 fr. 50 avec bonnes instructions. — Éviter le faux Sépareur Tricaud, diviser le Sépareur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons ornés plats, étiquettes jaunes.